

arnouville

magazine

JUIN 2018 // n° 71 // www.arnouville95.fr



ANIMATION

Quartiers d'été
sur l'Île aux Loisirs

page 11



CADRE DE VIE

Des arbres plein la ville

page 16



CITOYENNETÉ

Transmettre le flambeau
de la mémoire

pages 18-19



Simplifions-nous
la vie !

De nouvelles règles à l'étude





04

L'IMAGE DU MOIS



05

L'ESSENTIEL



06

TEMPS FORTS

L'actualité en images



12

DOSSIER

Stationnement:
nouvelles règles
à l'étude



14

PRÈS DE CHEZ VOUS

Équipements, projets
et travaux



16

ENVIRONNEMENT

Un marronnier remarquable
au cœur du Vieux Pays



16



17

À NOS CÔTÉS

Caisse d'Allocations
Familiales: le partenaire
social des communes



18

VIE PUBLIQUE

Des commémorations
pour se souvenir des
tragédies du xx^e siècle



20

NE MANQUEZ PAS...

Danses et Musiques
du Monde



21

TEMPS LIBRE



22

PORTRAIT

Jean-Michel Capron,
président fondateur de
l'association DécouvAIRte



23

PRATIQUE

Tribunes d'expression



18

CARNET

// Naissances

Janvier 2018

Rabiatul KARACA, Aylin BULUT, Thomas IDE, Olivia EM, Ezda DEMIR, Miranda PAULINI, Morgane BARCOT CESAIRE, David MASALI, Gabriela MANOLII, Gabriel ARAKELYAN, Christa ETOILE, Iris DIRIL, Eyden EMILE, Eyvan EMILE, Bianca BOTNARI, Myryam CISSE, Giuliana PUSTERLA LOUIS, Jovan JOSEPH JEYANTHAN, Manaal ASLAM, Emmanuel CLAVESAINTE, Atem KOUAMEN

Février 2018

Sabah-Imane ASGHAR, Soan KISS, Lola LAUMONIER, Kadir ERTÜRK, Baptiste REA SINEUX, Amir EL BERBRI, Isaac OLIVIER, Hanae DOLL VINGATARAMIN, Alexandre GRIGOROVICI, Keithoum BELKADI, Alya BULUT, Younes GADARI, Jonas SALUR, Amira IBADIOUNE, Haider AHMED, Victoria KIANKANGILA LUZAILADIO, Jasmine RAMDANE, Shaurya SINDHU, Alican YUCEL, Camila ABBOU

Mars 2018

Anaëlle ORCEN, Kiyan DJEDIDI, Selena YARAMIS, Emmanuel IDE, Adem OK, Zienabou NIAKETE, Gabriel DUMAND, Benjamin BACHELET, Lyam GALOT, Layane SEMEDO, TAVARES, Zakaria LAGHRIB, Ophélie DUBREZIL, Pharell DUBREZIL, Lyam BENKHEDDA, Eden GÜLTEK

Avril 2018

Gabriella PEREIRA DE OLIVEIRA, Renas KAYA, Aïcha-Ngone SARR, Tengis DAVAA, Rahyan GABBIATI, Zehra BALIKCIOGLU, Gabriel ADIKTI, Solene BINGÖL, Christoffer MAHUMBU, Ideraoluwa ISAAC, Yassine FROUDA, Aboubakar SOUKOUNA, Kelya DA COSTA, Chanel BROSSARD, Alp KÖSE, Saiyajin BALASUNDARAM, Ambre QUENET, Jade SIGIC, Luccas SALDA, Mikail ÜSTÜNER, Naël MARSAOUI

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

// Mariages

Janvier 2018

Adrian FLORICIU/Georgiana-Maria CIUPEI
Carlos SANCHES CARDOSO/Fabienne BOCLE

Février 2018

Mohamed KHEMIRI/Gabriela POP

Mars 2018

Kivanç KAMZE/Senay ÇOLO

Avril 2018

Hakan ÖZTURK/Hind ED-DIBES
Sharmilan THEVATHAS/Nirmala NADANE
Sébastien DENYS/Fanny LAHOREAU
Elich IDE/Anaïs CETIN

Mai 2018

Aziz ABOU KHALIL/Melissa CHIC
Jean-Claude FLORENTIN/Nadine BABILONNE
Fadi SLIWA/Nayat KIR

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

// Décès

Janvier 2018

Amandine MERCIER veuve JARRE, Berthe DEFONTAINE, Antoine LIZART, Philippe LAVERDURE, Madeleine DAVION veuve MULLER, Cesirio SEMBIANTE, Any STUDINGER, Jean LALANNE, Charles PÈTREMANT, André DEBEAUVAIS, Denise MOUSTY, Jean CAUDAN

Février 2018

Jeanne LACREUSE, Simone VIALETTES veuve BOREL, Fernand MARCQ, Louis DUVIVIER, Bertrand ERITZIAN, Gaston LAZZERI, Amerina BURBA veuve COLOSETTI, Hélène SAGORY veuve MOSSINO, Nathalie GUILLEBAUD épouse ARRUOZI, Jean-Claude BERGERON, Lahcene HAMITOUCHE

Mars 2018

Joseph TEMPIER, Van-Hung NGUYEN, Salah H'MAIDI, Gérard AGARAT, Loussine KOPEREK veuve TOSSOUNIAN, Christiane NEDELEC veuve LE DOUR, Christiane BUFFART veuve DUQUENOY, Guy LEFEBVRE

Avril 2018

Christiane PAILLET épouse BAVOUZET, Ceslaw MANIOCHA, Arminda MOREIRA veuve DE FREITAS, Huguette MINNE veuve GILTE, René GUILMIN, Angelo CASTA, Odette ALLOUCHE veuve BENSIMON, Mariette ULRICH veuve CHRISTINA

Mai 2018

Juanita SASTRE épouse CÔTE, Jane MORELET veuve NAEYE, Marguerite TARAKDJIAN veuve TARAKDJIAN, Barure KALDJIAN, Amer HAMI, Simone JANEL veuve AUBRY, Liliane GENTHILHOMME veuve DUBOIS, Monique DEPREZ veuve GOUVRION

La Ville adresse ses condoléances aux familles.





PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

Madame, Monsieur Chers Arnouvillois

Les vacances d'été approchent à grand pas. Dans quelques jours, nos écoles et nos collèges fermeront leurs portes. Je tiens, à cette occasion, à saluer le travail accompli par les équipes enseignantes et par l'ensemble des agents communaux mobilisés au service de nos enfants.

L'année scolaire 2017-2018 a notamment été marquée par un retour à la semaine de quatre jours, respectant ainsi la volonté d'une large majorité de parents et d'enseignants. Ce retour au rythme antérieur et le réaménagement des activités d'éveil proposées aux enfants pour la plus grande satisfaction de tous, ont permis de recentrer l'école sur les enseignements fondamentaux, notamment à l'aide de technologies modernes telles que les tablettes mises à disposition des élèves de CM2 et les tableaux numériques interactifs équipés dans nos écoles.

Il était grand temps que l'école redevienne un espace d'acquisition de compétences indispensables à la réussite scolaire des enfants : maîtriser la lecture, le calcul, la langue

française, l'histoire, la géographie, les sciences. Les activités de loisirs, d'éveil et de soutien scolaire proposées par la ville complètent efficacement le travail de nos enseignants, sans se mêler aux programmes de l'Éducation nationale, laissant plus de liberté aux familles dans le choix des emplois du temps.

L'heure de la sortie va sonner pour deux mois de pause estivale et nos équipes d'animateurs et de médiateurs vont prendre le relais pour proposer de nombreuses activités aux jeunes ainsi qu'aux familles. La seconde édition de l'Île aux Loisirs débutera le 16 juillet avec un programme d'activités intégrant les suggestions recueillies auprès des très nombreux visiteurs. Profitez-en, en famille, pour passer de belles heures de temps libre à Arnouville avec vos enfants, à la faveur des beaux jours.

Un mot enfin sur les nouveaux projets qui progressent dans leur réalisation. Nous venons d'inaugurer l'Espace Fontaine, réalisé dans le cadre de la rénovation de notre ancien Hôtel de ville, qui accueillera des associations

et des activités culturelles à la rentrée prochaine. Je vous invite à découvrir dès maintenant cette belle réalisation qui met en valeur le patrimoine historique de notre ville et préfigure les investissements projetés sur ce secteur du Vieux Pays :

- la future Crèche des Augustines dont la phase d'aménagement vient de débuter,
- la rénovation de l'entrée de ville en cohérence avec le développement des Moulins Foricher et la réalisation d'un nouveau tronçon de l'avenue du Parisis,
- la sauvegarde du château en lien avec la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Nos projets ne se limitent cependant pas à ce seul quartier. Le pôle gare est au coeur des priorités et les négociations avec la SNCF sont bien avancées pour recréer une passerelle reliant les deux côtés de la ville. L'équipe municipale est au service de tous les Arnouvillois, de toutes les générations. Ce magazine fait le point sur les investissements en cours de réalisation dans l'ensemble de la ville, alors prenez le temps de vous informer.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances, en vous donnant dès maintenant rendez-vous dans le cadre de nos traditionnels événements de rentrée que sont Troc et Puces et le Forum des associations, où j'aurai plaisir à vous rencontrer.

L'heure de la sortie va sonner pour deux mois de pause estivale dans nos écoles. Nos équipes d'animateurs et de médiateurs vont prendre le relais pour proposer de nombreuses activités aux jeunes ainsi qu'aux familles tout au long de cet été 2018.



L'IMAGE DU MOIS

Après un peu plus de six mois de travaux, l'Espace Fontaine a été officiellement inauguré le 21 juin dernier par Pascal Doll et la municipalité, en hommage à Félix et Émile Fontaine, maires d'Arnouville de 1846 à 1899, Félix Fontaine ayant fait construire cet ensemble à l'époque. Réalisée en partenariat avec les Architectes des Bâtiments de France, l'opération de rénovation et d'embellissement englobait la réhabilitation complète des locaux de l'ancienne mairie et du parc attenant, occupés par les services municipaux jusqu'en 2006.

Cette réhabilitation a permis notamment de restaurer dans le style de l'époque les deux bâtiments jumeaux que l'on peut observer de part et d'autre de la grille, et de démonter les préfabriqués installés dans la cour pour laisser place à un théâtre de plein air accessible aux Arnouillois. Dès la rentrée prochaine, l'Espace Fontaine accueillera des associations et des activités culturelles éphémères.

COUP DE POUCE AUX JEUNES DIPLÔMÉS

Permettre aux jeunes diplômés (Bac+3 et plus) de s'insérer plus facilement dans le monde du travail en décrochant leur premier emploi: c'est l'objectif d'une convention signée il y a deux ans entre la ville et l'association NQT (Nos Quartiers ont des Talents). Le 20 mars dernier, une première soirée a réuni 15 jeunes Arnouvillois qui ont pu rencontrer les parrains bénévoles mobilisés par l'association. L'occasion de dialoguer avec ces professionnels dans le cadre de trois tables rondes afin d'améliorer la présentation de leur CV, de préparer leurs entretiens, d'obtenir des informations sur les domaines d'activité qui recrutent...

Des cadres de haut de niveau : le directeur du développement durable de 3M, le directeur financier de l'AFNOR, la directrice Test et Recettes d'Allianz, un juriste de Natixis et un manager grands comptes d'Orange ont animé cette soirée sur le thème plus global du travail en réseau. Une seconde réunion a d'ores et déjà été projetée pour la prochaine rentrée.

Quelques chiffres: l'association NQT fédère plus de 10000 parrains en exercice dans 930 entreprises de toutes tailles ; 70% des jeunes diplômés accompagnés trouvent un emploi dans les 6 mois en moyenne. ■

EN SAVOIR PLUS SUR WWW.NQT.FR OU AUPRÈS DU SERVICE «POLITIQUE DE LA VILLE», EN MAIRIE.



UN FORUM POUR CHOISIR UN MÉTIER

Plus de 500 collégiens ont participé à cette troisième édition du Forum des Métiers organisée par les médiateurs de la ville. Les jeunes ont rencontré professionnels et formateurs autour d'une trentaine de stands, avec une part toujours prépondérante d'établissements de formation de l'Est du Val-d'Oise. Présence également de la Police nationale, de l'Armée de l'air et de la Marine nationale.

«Ce salon s'adresse aux élèves de 4^e et de 3^e des deux collèges d'Arnouville, Jean Moulin et Saint-Didier», rappelle Joël Delcambre, adjoint au maire chargé de la Jeunesse. «Il s'agit avant tout de faire connaître les offres de formation disponibles dans les établissements les plus proches d'Arnouville qui ouvrent sur des métiers correspondant aux besoins des entreprises et services publics du territoire: aéronautique et métiers aéroportuaires, logistique et transports, métiers de

l'industrie et de la maintenance, bâtiment, mécanique automobile». Le forum permet également aux lycées des filières générales et technologiques de rencontrer et d'informer leurs futurs élèves. ■

LA CHARTE QUALITÉ POUR QUATRE ARTISANS ARNOUVILLOIS

Le 31 janvier dernier, 47 artisans originaires du territoire de Roissy Pays de France étaient réunis à l'Institut des Métiers de l'Artisanat de Villiers-le-Bel à l'occasion de la traditionnelle remise des diplômes du label «Charte Qualité». Parmi eux, quatre commerçants et artisans installés à Arnouville ont pu recevoir ce label créé en 2014 pour valoriser le travail des artisans qui en bénéficient.

Tous sont labellisés pendant un an, avec la possibilité de conserver leur certification d'année en année. Pour obtenir leur label, les candidats doivent se plier à l'analyse d'un expert et accepter de se remettre en question. La

démarche comprend ainsi un audit réalisé par un conseiller de la CMA 95. À la clé, un rapport sur les points forts de l'entreprise, sur ses axes d'amélioration, ainsi qu'un plan d'action à mettre en place. À travers 3 modules: «confiance», «performance» et «excellence», les professionnels peuvent mesurer leur progression en matière d'accueil du client, de management et de développement durable. S'ils répondent à tous les critères, ils reçoivent alors la certification «Charte Qualité». ■



LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES DU LABEL «CHARTER QUALITÉ»

Monsieur et Madame DJERAD: boulangerie-pâtisserie *La Griotte d'Arnouville* – Catégorie «Confiance»

Monsieur MOUADDINE: boulangerie-pâtisserie *Délices de Beauséjour* – Catégorie «Confiance»

Madame MARINIER: fabrication de plats spécialités réunionnaises *Découverte Réunion* – Catégorie «Confiance»

Monsieur BOUHAÏK: boulangerie-pâtisserie *Au bon pain* – Catégorie «Confiance»

L'actualité en images



24 MARS. CONCERT RENCONTRE

Les orchestres d'harmonie des conservatoires d'Arnoville et de Senlis ont additionné leurs talents autour d'un programme varié mêlant musique classique, musiques de films et jazz. L'ancien professeur de piano d'Arnoville, Céline Rouleau a particulièrement brillé en interprétant la *Rhapsody in Blue* de Gershwin, accompagnée des orchestres.



27-28 MARS. TOURS DE MAINS Théâtre musical contemporain

Le Festival «Premières rencontres» a fait étape à la Maison de la Petite Enfance avec ce spectacle imaginé pour le très jeune public, dès l'âge de 6 mois, par la Compagnie ACTA. Des tours et des tours avec des jeux d'emboîtement, d'empilement et de construction, préférés des enfants.



6 AVRIL. VOIX CROISÉES

Ce concert d'un excellent niveau donné à l'église Saint-Denys a réuni le baryton d'opéra d'origine arménienne Mekertitch Mekertitchyan, la soprano Ami Nakamura, la mezzo-soprano Violaine Colin et le ténor Jérôme-Luigi Verrecchia. Accompagnés du pianiste Dominique Sevet, ils ont interprété des œuvres de Gounod, Massenet, Rossini et Brahms pour le plaisir du public mélomane.



7 AVRIL. SALON DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE

C'était la dixième édition de ce salon organisé par Roissy Pays de France en partenariat avec les établissements scolaires du territoire. Cette année, les classes participantes ont réalisé des créations sur le thème des contes. Le salon a rassemblé une vingtaine d'auteurs à l'Espace Charles Aznavour autour d'ateliers, de spectacles, et de séances de dédicaces.



7 AVRIL. CONCERT DE L'ORCHESTRE À CORDES ET DE L'ENSEMBLE VOCAL

Un concert classique en deux temps à l'église Saint-Denys, avec une première partie proposée par l'orchestre à cordes du conservatoire sous la direction de Gilles Harle. En seconde partie, l'ensemble vocal dirigé par Célia Bocquel a interprété six pièces variées écrites par Gabriel Fauré, Brahms, ou encore Verdi.



13 AVRIL. SUPER COVERTRAMP

Reconnue officiellement par les créateurs du groupe mythique Supertramp, Roger Hodgson et John Helliwell, cette formation de six musiciens a réinterprété à la perfection les tubes du groupe américain et quelques chansons plus confidentielles, 100% fidèles aux originaux. Un concert qui a séduit plus de quatre cents spectateurs en faisant l'un des grands succès de cette saison culturelle.



13 AVRIL. UN JOYEUX CARNAVAL

Les enfants des six classes de l'école primaire Jean Monnet étaient de sortie pour leur traditionnel défilé du Carnaval organisé par l'équipe enseignante animée par Mme Raulo. Une fête partagée par de nombreux parents qui s'étaient rendus disponibles pour découvrir les déguisements confectionnés par les enfants dans le cadre du temps scolaire.



28 AVRIL. NUIT ARMÉNIENNE

L'édition 2018 de cette soirée, organisée par le service culturel en partenariat avec les associations de la ville, a proposé une nouvelle formule autour d'un concert événement d'André Manoukian mêlant jazz et musiques traditionnelles d'Orient et d'Arménie. Salle comble pour ce rendez-vous dont la première partie a été assurée par les danseurs de la Croix Bleue des Arméniens de France, tandis qu'en parallèle, l'association Sassoun et les bénévoles de l'école Hrant Dink proposaient des stands de restauration traditionnelle au public. Une soirée « tout en musique », précédée dans l'après-midi d'une conférence sur l'Artsakh, d'une projection du film La Promesse et d'ateliers créatifs animés par l'association Percept'Même.





2-3 MAI. NÉ DANS UN PIANO

Théâtre pour enfants

Un spectacle musical de grande qualité proposé aux élèves des écoles de la ville dans le cadre de la saison spécifiquement conçue pour le jeune public. L'histoire enrichissante d'un petit garçon qui a toujours une note de musique dans la tête, une mélodie, un poème, une chanson... En compagnie de cinq interprètes, tour à tour musiciens et pédagogues.



4 MAI. CONCERT JAZZ

Un rendez-vous traditionnel proposé par l'atelier jazz du conservatoire dirigé par David Fettmann et l'ensemble vocal «Glee Club» dirigé par Cynthia Saint-Ville. Une centaine de spectateurs étaient réunis à l'Envol pour un programme original composé de chansons et bruitages, et d'une douzaine de standards interprétés par les élèves de l'atelier jazz.



4-18 MAI. LES ENFANTS DÉCOUVRENT LES RUCHES

Les élèves des écoles Anna Fabre, Charles Perrault, Claude Demange et Danielle Casanova ont pu se rendre au rucher de la commune pour un atelier animé par l'apiculteur Michel Urbin, dans le cadre du partenariat de la ville avec l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française). L'occasion pour eux d'en apprendre plus sur les abeilles et leur rôle primordial au sein de l'écosystème. **Les 14 et 15 juin la ville a également célébré les Apidays**, événement national coordonné par l'UNAF à destination des enfants. Deux journées réservées aux écoliers d'Arnouville, qui se sont déroulées à l'Envol autour d'une exposition et d'ateliers ludiques sur l'abeille.



18, 25 MAI ET 1^{ER} JUIN. BREVETS SPORTIFS

Comme chaque année, les élèves des écoles élémentaires de la ville et les grandes sections de maternelles avaient rendez-vous au Stade Léo Lagrange et au COSEC Auguste Delaune pour une série de défis sportifs coordonnés par le service des sports. Les 1 220 élèves ont ainsi participé à des épreuves de course à pied, sauts en hauteur et en longueur, lancers de poids et de javelots-vortex. En souvenir de leur participation, tous ont reçu un diplôme et une médaille des mains de Jean-Claude Tattu, adjoint chargé du scolaire et de Joël Delcambre, adjoint en charge de la jeunesse et des sports.



24 MAI. COURSE CONTRE LA FAIM

Le 24 mai, 121 élèves du collège Jean Moulin ont couru au profit de l'association Action Contre la Faim. Pour l'occasion, les adolescents avaient trouvé un ou plusieurs parrains qui s'étaient engagés à verser un montant par tour réalisé par leur filleul(e). Au total, les participants ont réalisé environ 450 tours.



25 MAI. LA FÊTE DES VOISINS SOUS L'EAU

Une vingtaine de points d'animation, préparés par les bénévoles avec l'aide des services techniques de la ville, ont permis de rassembler les Arnouillois dans le cadre de la Fête des Voisins. Le maire, Pascal Doll, et de nombreux adjoints et conseillers municipaux, ont participé à cette soirée toujours souriante, placée sous le signe du partage et de la convivialité malgré une édition 2018 pluvieuse !



26 MAI. AU SON DU PIANO DE GABRIEL FAURÉ

Les mélomanes d'Arnouville ne devaient pas manquer ce samedi 26 mai ! Après un passage au concert promenade dans l'après-midi, le rendez-vous était donné en soirée par l'Association « Du Piano Retrouvé aux musicales d'Arnouville » à l'occasion de son concert annuel à l'église Saint-Denis. Autour du piano restauré de Gabriel Fauré, Delphine Armand, pianiste et Corinne Féron, soprano, ont présenté un brillant récital sur le thème des Chemins de l'amour.

26 MAI. CONCERT PROMENADE AU CHÂTEAU

Un véritable succès pour cette nouveauté imaginée par le conservatoire ! Les promeneurs ont pu découvrir le cadre magnifique du château autour d'un parcours musical proposé par différentes formations, avec la participation de la chorale du Club Sourire. Les musiciens ont accueilli le public dans les différents lieux du domaine, offrant une grande diversité d'ambiances musicales et l'opportunité d'une visite complète du château et de ses dépendances.





29 MAI-12 JUIN. JOURNÉES HANDISPORT

Troisième édition des Journées handisport, organisées au COSEC Auguste Delaune pour sensibiliser de manière concrète les collégiens de la ville, au quotidien de jeunes porteurs de handicap. Des rencontres destinées à effacer les préjugés, qui font également prendre conscience aux jeunes valides que «handisport» rime bien avec performance physique et dépassement de soi et que l'engagement personnel est toujours essentiel pour atteindre ses objectifs.

8 JUIN. LES ÉPOUVANTAILS DE LA SAINT-MÉDARD

Ces curieux personnages faits de chiffons, de vieux vêtements et de petits objets récupérés ont pris place début juin sur tous les ronds-points de la commune. Selon une légende quasiment oubliée, ces épouvantails auraient le pouvoir d'effrayer Saint-Médard que l'on fête le 8 juin : d'après le dicton, s'il pleut ce jour-là, il pleuvra quarante jours plus tard. Les épouvantails viendraient ainsi conjurer ce mauvais sort météorologique en faisant fuir le «Saint pluvieux» ! Comme l'an dernier, ce sont les enfants des écoles maternelles de la ville qui ont confectionné ces personnages sous la houlette des enseignants. Approchez-les (avec prudence en traversant la rue) : tous portent un nom et une mention de leur école d'origine.



9 JUIN. DES ARNOUVILLOIS À L'HONNEUR

Une cérémonie traditionnelle de la ville pour remettre les médailles du travail, féliciter les Arnouvillois récemment naturalisés et accueillir les nouveaux habitants de la commune. Au cours de cette matinée, le maire entouré de nombreux adjoints et conseillers municipaux a remis les diplômes des médailles du travail : 11 Vermeil, 8 Argent, 4 Or, et 7 Grand Or.



UNE DÉLÉGATION EN ALLEMAGNE

Pour célébrer le jumelage d'Arnouville avec la commune de Miltenberg, le maire s'est rendu avec une délégation d'habitants en Allemagne du 18 mai au 21 mai. Une tradition depuis 1981, année du jumelage de nos deux villes. Cette année, la visite a été l'occasion de réfléchir aux axes à donner au jumelage, notamment auprès des jeunes. L'année prochaine, c'est Arnouville qui accueillera à son tour une délégation venue d'outre-Rhin.



DES ACTIVITÉS POUR LES JEUNES TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

Du 9 juillet au 3 août

LE PLEIN DE SPORTS AVEC LE SERVICE MÉDIATION

Les deux médiateurs de la commune, épaulés par un animateur sportif, proposeront du 9 juillet au 3 août des activités sportives du lundi au vendredi de 14h à 17h. En accès libre, elles permettront aux jeunes de 11 à 17 ans de pratiquer différentes activités sportives au stade Léo Lagrange ou au gymnase Auguste Delaune. Au programme, football, handball, volleyball, tennis de table ou encore tchoukball, mélange entre hand et volley qui oblige à faire rebondir le ballon sur des trampolines inclinés. L'accès aux activités est libre, il suffit de s'y présenter pour participer.

Renseignements : 01 30 11 17 21

Du 16 au 20 juillet

UN SÉJOUR SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Après un premier essai qui a remporté un vif succès l'été dernier, une quinzaine de jeunes se rendront de nouveau au CREPS de Reims pour un séjour organisé du 16 au 20 juillet. Un voyage plus long, mais toujours placé sous le signe du sport de haut niveau avec des ateliers organisés avec des professionnels. L'occasion également pour ces jeunes arnouillois de rencontrer des adolescents originaires d'autres villes.

Du 16 au 23 juillet et du 23 au 26 juillet

DES SÉJOURS JEUNESSE

Deux séjours seront proposés à la base de loisirs de Buthiers pour les adhérents de la Maison de la Jeunesse. Ils proposeront 12 places chacun. L'un se déroulera du 16 au 19 juillet et s'adressera aux 11-13 ans, tandis que l'autre accueillera les 14-16 ans du 23 au 26 juillet. Les inscriptions sont ouvertes auprès de la Maison de la Jeunesse.

Renseignements : 01 30 11 17 23

Durant tout l'été

LES CENTRES DE LOISIRS SUR LE PONT

Les centres de loisirs maternel et primaire accueilleront les enfants pendant tout l'été, sur inscription. Un programme varié avec une alternance d'ateliers créatifs, de sorties, de grands jeux de plein air et de loisirs sportifs en compagnie d'une équipe d'animateurs motivés. En complément, les enfants inscrits dans les centres de loisirs pourront profiter des activités et animations de l'Île aux Loisirs tous les matins.



ANIMATION

Cap sur l'Île aux Loisirs !

Pour la seconde année consécutive, l'Île aux Loisirs prendra ses quartiers derrière l'Espace Charles Aznavour du 16 juillet au 10 août. Au menu, les ingrédients qui ont fait le succès de l'édition 2017, agrémentés de quelques nouveautés.

Véritable succès l'an passé, l'Île aux Loisirs s'apprête à faire son retour pour le plus grand bonheur des familles. Toujours à destination des enfants, sous la responsabilité d'un adulte, elle permettra de profiter des beaux jours du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30, alors que les centres de loisirs y auront accès le matin. Les visiteurs auront le choix entre un espace détente, proposant parasols et transats, un espace ludothèque avec des jeux de cartes, raquettes ou frisbee, et bien entendu les incontournables jeux d'eau adorés des plus jeunes et la méga structure gonflable qui changera chaque semaine. Au rayon des nouveautés, un tapis aquatique envoyant des jets d'eau, idéal pour se rafraîchir. Les enfants pourront éga-

lement s'amuser sur le populaire «super-glisse» qui avait remporté un vif succès l'an dernier. Le «ticket friandise», permettant d'avoir 5 boissons ou gâteaux pour 1 euro, fait lui aussi son retour. Côté tarifaire, pour les Arnouillois l'entrée reste à 1 euro par enfant de 3 à 12 ans (sur présentation d'un justificatif de domicile). En revanche, le précieux sésame passe à 2 euros pour les hors commune. Pour gérer les entrées, la surveillance des jeux et la vente de friandises, 7 animateurs seront présents quotidiennement sur le site plus vaste que l'an passé. Attention toutefois, la responsabilité des enfants reste du ressort d'un accompagnant majeur.

Renseignements : 01 30 11 17 21



LES RÈGLES EN VIGUEUR

TROIS RÈGLES DE STATIONNEMENT SONT EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

LE STATIONNEMENT PAYANT

Il est en vigueur sur les parkings qui desservent le quartier de la gare (côté gare routière, rue Denis Papin et Anna Fabre). Le ticket doit être visible sur le tableau de bord du véhicule.

RAPPEL DES TARIFS

• Emplacement dits de "courte durée"

Le stationnement y est payant de 9h à 19h tous les jours de l'année, sauf les dimanches et jours fériés.

De 0 à 30 mn	0,50 €
De 30 mn à 1 h	1 €
De 1h à 1h30	1,50 €
De 1h30 à 2h	2 €
Au-delà de 2h	35 €

• Emplacement dits de "longue durée"

Le stationnement y est payant de 8h à 20h tous les jours de l'année, sauf les dimanches et jours fériés.

De 0 à 2h	1 €
De 2 à 5h	2 €
De 5 à 10h	4 €
Au-delà de 10h	35 €

EN CAS D'INFRACTION

- Le dépassement de la durée de stationnement est sanctionné d'une amende forfaitaire de 35 €.

SARCELLES

LE STATIONNEMENT EN ZONE BLANCHE

Spécificité Arnouvilloise, la zone blanche actuellement en vigueur dans 36 rues de la commune permet aux seuls résidents de pouvoir y stationner. La carte est délivrée en mairie sur présentation de la carte grise du véhicule concerné et d'un justificatif de domicile récent.



VRAI OU FAUX

Je peux laisser la voiture plus longtemps en zone bleue en changeant l'heure d'arrivée sur mon disque

FAUX Si l'idée de changer l'heure de son disque régulièrement dans la journée peut paraître tentante, sachez qu'elle est également illégale. Le véhicule doit en effet être remis en circulation une fois le temps de stationnement maximal écoulé. Déplacer votre véhicule sur une autre place à quelques mètres est également passible de verbalisation. Les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) savent parfaitement repérer les véhicules qui jouent à ce petit jeu.

En cas de verbalisation, une note est systématiquement laissée sur mon pare-brise

FAUX Les forces de l'ordre ne sont en aucun cas tenues de vous informer en cas de verbalisation de votre véhicule. Gare aux mauvaises surprises dans votre boîte aux lettres en cas d'infraction.

Je dois mettre mon disque de stationnement côté trottoir

VRAI Afin de garantir la sécurité des policiers vérifiant les disques de stationnement, il est demandé de mettre celui-ci du côté trottoir. Votre disque doit être posé sur le tableau de bord, bien en évidence, avec un horaire d'arrivée bien lisible. L'usage du disque aux normes européennes est désormais obligatoire.

LÉGENDE

Rues actuellement en zones bleues

Rues actuellement en zones blanches
Passage en zone bleue à l'étude, avec maintien de stationnement illimité pour les riverains



Parking payant avec horodateur

LE STATIONNEMENT LIBRE

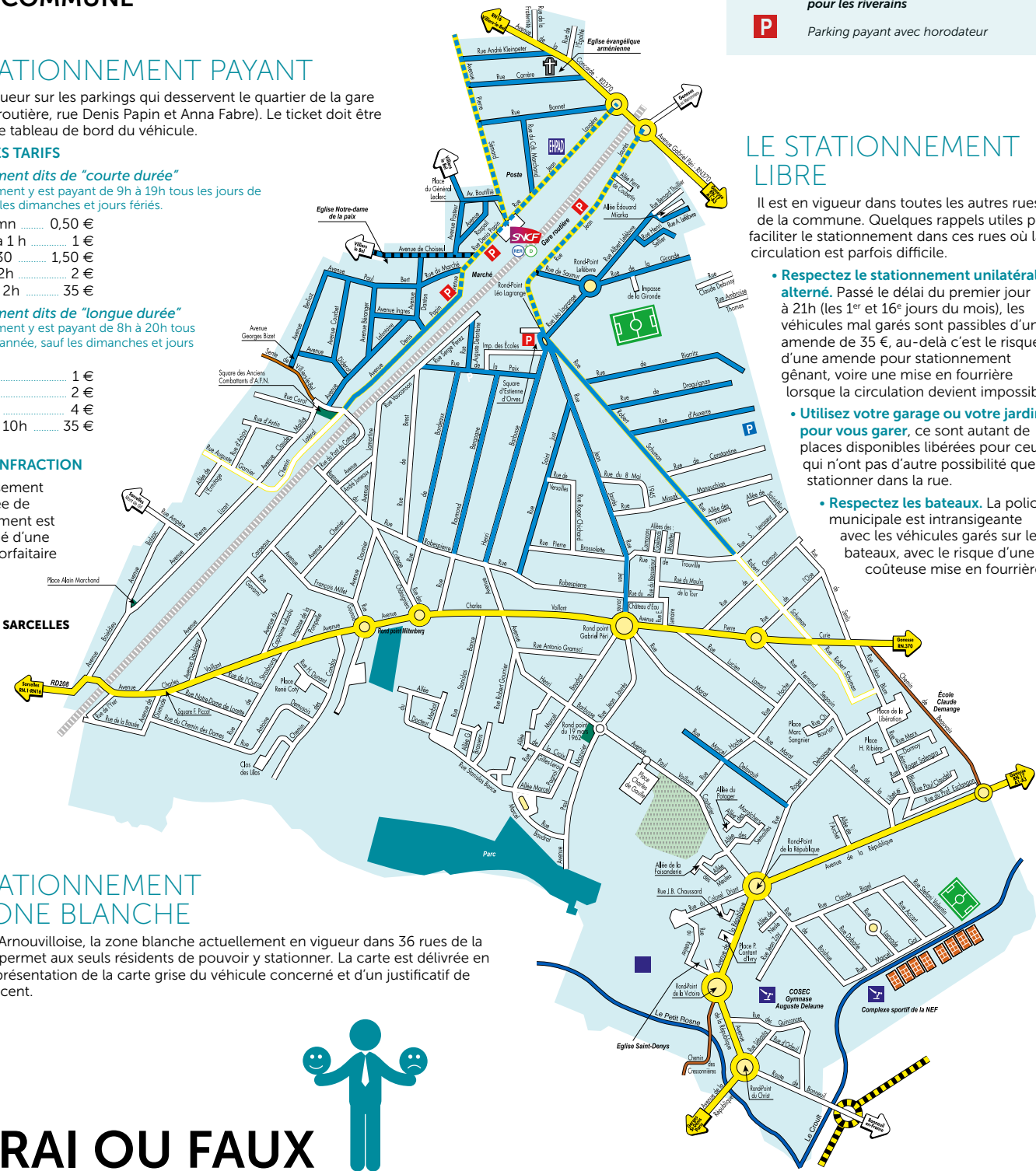
Il est en vigueur dans toutes les autres rues de la commune. Quelques rappels utiles pour faciliter le stationnement dans ces rues où la circulation est parfois difficile.

• Respectez le stationnement unilatéral alterné.

Passé le délai du premier jour à 21h (les 1^{er} et 16^e jours du mois), les véhicules mal garés sont passibles d'une amende de 35 €, au-delà c'est le risque d'une amende pour stationnement gênant, voire une mise en fourrière lorsque la circulation devient impossible.

• Utilisez votre garage ou votre jardin pour vous garer, ce sont autant de places disponibles libérées pour ceux qui n'ont pas d'autre possibilité que de stationner dans la rue.

• Respectez les bateaux. La police municipale est intransigente avec les véhicules garés sur les bateaux, avec le risque d'une coûteuse mise en fourrière.





DOSSIER

STATIONNEMENT NOUVELLES RÈGLES À L'ÉTUDE

Afin de faciliter le stationnement dans certaines rues de la commune, la municipalité étudie l'option de prendre un arrêté portant sur la création d'une zone bleue étendue en lieu et place des zones blanches actuelles.

Suite aux nombreuses remontées de riverains concernant les difficultés de stationnement sur la commune et plus particulièrement le quartier de la gare, la ville étudie l'option de faire disparaître les « zones blanches » au profit d'une généralisation des zones bleues.

En effet, le dispositif « zones blanches » a montré ses limites : beaucoup d'emplacements de fait réservés restent libres en journée pendant les heures de travail, contraignant les véhicules de passage à tourner pendant de longues minutes pour trouver une place dans les rues voisines alors que les secteurs zone blanche sont quasi déserts. C'est donc pour permettre à tous d'accéder aux emplacements vacants que le principe de la zone bleue étendue pourrait être généralisé : stationnement gratuit, mais limité à 1h30.

UNE NOUVELLE CARTE «RÉSIDENT» MISE EN PLACE

Quid des riverains dans les rues concernées? Ils bénéficieraient d'un régime spécifique leur permettant de stationner en zone bleue, mais sans limitation de durée, au moyen d'une **carte de résident nouvelle formule. Le nombre de cartes serait fixé à deux par foyer au maximum. Pour les obtenir, il faudra fournir un dossier en mairie** comprenant un justificatif d'identité avec photographie, une carte grise à jour, ainsi qu'un justificatif de domicile. La carte devra être apposée sur le tableau de bord, côté trottoir.

Pour tout changement de véhicule ou renouvellement, il sera nécessaire de composer un nouveau dossier.

À savoir également : si la carte « résident » permettra de stationner sans se soucier de la durée, elle ne constituera en aucun cas un droit de réservation ou une garantie d'emplacements.

CONTRÔLES RENFORCÉS

Le contrôle des véhicules sera assuré par les 7 policiers municipaux et les 3 ASVP de la commune. En 2017, ces derniers ont dressé en moyenne 1200 PV par mois pour diverses infractions aux règles de stationnement : usage des trottoirs, d'emplacements de taxi ou livraison, stationnement dangereux, absence de ticket de parking, dépassement de durée de stationnement, absence de disque ou encore usage de disque non conforme.



QUESTIONS À...

PASCAL DOLL, MAIRE D'ARNOUVILLE

Zones blanches, zones bleues, pourquoi vouloir changer les règles?

La gestion du stationnement dans ce quartier de la gare reste un sujet complexe et nous jugeons nécessaire de le simplifier en généralisant l'utilisation des zones bleues. C'est un système bien connu des automobilistes qui a l'avantage d'être gratuit, tout en permettant la rotation des véhicules pour faciliter l'accès aux commerces et services de centre-ville. Pour les résidents, nous souhaitons néanmoins maintenir un principe de non-limitation de durée au moyen d'une carte à faire établir en mairie. En parallèle, nous ne touchons bien évidemment pas aux emplacements réservés « handicapés », et nous réfléchissons également à une solution spécifique pour les plus de 80 ans.

Beaucoup d'Arnouillois évoquent ces problèmes de stationnement dans les réunions de quartier. Verbaliser, est-ce une solution?

Les infractions aux règles de stationnement constituent une forme d'incivilité très répandue face à laquelle la verbalisation s'avère efficace et juste. En clair : nous assumons le choix de la fermeté face à toutes les formes de stationnement gênant : double-file, stationnement sur les trottoirs, les bateaux, les passages piétons, les places réservées aux handicapés, non-respect du stationnement alterné. Tolérance zéro et 135 € d'amende, c'est la règle. Les PV sont transmis instantanément au service national des amendes de manière électronique comme l'impose désormais la loi.

ÉQUIPEMENTS, PROJETS ET TRAVAUX

LA VILLE INVESTIT POUR VOUS

LE GYMNASÉ LÉO LAGRANGE PRÊT POUR LA RENTRÉE

Entièrement remis à neuf, le gymnase Léo Lagrange sera, comme prévu, remis à disposition des usagers et des associations de la ville pour la rentrée sportive. Les travaux de reconstruction intègrent la réalisation d'une nouvelle charpente, des vestiaires et d'un logement. La réalisation des équipements intérieurs et du mur d'escalade viendra terminer l'opération durant l'été et quatre animateurs de la ville vont bénéficier d'une formation spécifique pour encadrer les futurs utilisateurs de cette structure en toute sécurité.



UN TERRAIN DE BASKET À L'ESPACE MILTENBERG

La ville a répondu à la demande de nombreux jeunes en procédant au démontage de l'ancien skate-park devenu dangereux suite à des dégradations répétées, pour le remplacer par un terrain de basket en libre accès. Cet aménagement a été coordonné par les services techniques municipaux, et l'on peut déjà constater que de nombreuses familles réinvestissent les lieux avec leurs enfants. Dans le même temps, un portail a été ajouté afin de sécuriser l'accès en véhicule aux abords de l'Envol-Maison de la Jeunesse et de l'Espace Miltenberg où sont situés les centres de loisirs.



CRÈCHE DES AUGUSTINES: DÉBUT DES TRAVAUX

Les travaux pour l'ouverture d'une crèche de 20 berceaux sur le site de l'Escale Sainte Monique ont commencé début mai avec, dans un premier temps, l'aménagement des accès sur la rue de la République et l'extension du bâtiment pour y créer l'accueil de la future crèche. Comme prévu, l'établissement financé par le Conseil départemental, la CAF et l'État sera prêt pour accueillir les familles au 1^{er} janvier 2019 après coordination avec les équipes de la Maison de la Petite enfance.

LA RUE DU COLONEL DRIANT RÉNOVÉE

Travaux terminés dans cette rue du Vieux Pays qui a bénéficié d'une remise en état complète de la chaussée, des trottoirs et de l'éclairage public, ainsi que d'aménagements destinés à améliorer le stationnement et la circulation, en tenant compte des observations des riverains : création d'un îlot central et d'un giratoire à l'entrée de la rue du Ratelier.





VOTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL

Cette nouvelle rubrique vous présente les délibérations votées par les élus Arnouvillois en séances du Conseil municipal. Les comptes rendus complets de chaque séance sont par ailleurs disponibles sur le site internet de la ville (rubrique « vie municipale »). Pour rappel : les séances du conseil municipal sont publiques et annoncées par voie d'affiches, sur le site internet et les panneaux lumineux de la ville.

Séance du 12 mars

Travaux – Bâtiments – Voirie – Espaces Verts et Environnement

- Demandes de financement DETR pour la création de la crèche des Augustines
- Demande de financement FSI pour la création de la crèche des Augustines
- CARPF : projet de convention constitutive du groupement de commandes pour la vidéo protection

Urbanisme – Développement économique

- Rétrocession d'un droit de bail du local sis 14 avenue Denis Papin
- Prémption relative à la propriété sise 24 avenue de la République

Éducation – Animation – Famille

- Séjour CREPS été 2018 pour les 13-17 ans
- Séjours été 2018 pour les 6-13 ans
- Mini-séjours BUTHIERS été 2018

Finances

- Subvention complémentaire à l'école Claude Demange

Cabinet du maire

- Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 11 décembre 2017
- Remplacement d'un conseiller municipal suite à sa démission au sein de la commission des finances et de la commission des travaux

Séance du 15 mai

Urbanisme – Développement économique

- Acquisition des parcelles sises 18-28 avenue de la République
- Approbation du cahier des charges de rétrocession du fonds de commerce sis 37 avenue de la République

Finances

- Tarifs applicables au 1^{er} septembre 2018
- Accord de remise gracieuse à un régisseur de recettes

Ressources humaines

- Composition du Comité Technique
- Composition du Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions au Travail (CHSCT)

Cabinet du maire

- SIAH : maintien de la fiscalisation due au titre de la contribution 2018

Intercommunalité

- CARPF : adhésion au groupement de commandes pour la mise en place du Règlement Général de Protection des Données (RGPD)
- Vidéoprotection : convention financière pour l'installation d'une caméra rue Pierre Sémard



LE BOIS DES CONDOS CONTINUE SON RÉAMÉNAGEMENT

Les travaux d'aménagement du bois des Condos ont été terminés en début d'année pour permettre aux Arnouvillois de profiter du lieu en toute sécurité à la belle saison. L'ensemble des accès piétons aux abords de la ferme Lemoine a été barriéré et une signalétique invitant les promeneurs à aller voir le rucher de la ville a été mise en place. En accord avec le Château, la clôture séparant le domaine communal de la propriété privée sera également consolidée. Comme convenu dès les prémices du projet, la ville vient par ailleurs de signer une convention avec l'association « Espérer 95 », spécialisée dans la réinsertion professionnelle et la formation, qui s'occupera de l'entretien du lieu sous la coordination du service environnement. N'hésitez pas à découvrir cet espace, dont profitent déjà les centres de loisirs tout proches et les écoles de la ville.

CIVISME SUR LA ROUTE

Un radar pédagogique installé par les services techniques au mois d'avril signale désormais votre vitesse rue Paul Vaillant Couturier, à hauteur du cimetière en remontant de la place de la République. L'appareil, qui vise à responsabiliser les conducteurs, permet également de calculer la vitesse moyenne et le niveau de trafic dans cette rue.



PROCHAINS TRAVAUX

» Rue Marcel Delavault

requalification de la voirie et enfouissement partiel des réseaux – juin à septembre

» Avenue Claude Maillat

Assainissement et enfouissement partiel des réseaux – juin à octobre

» Rue de Trouville

Enfouissement partiel des réseaux et rénovation de la chaussée et des trottoirs. Début des travaux pilotés par les services techniques prévu en septembre, l'entreprise GRDF intervenant sur le réseau gaz en amont courant août

» Écoles Danielle Casanova et Victor Hugo primaire

Réfection partielle des toitures et mise en conformité des cloisons de circulation

» École Charles Perrault

Travaux d'aménagement pour l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée de septembre



CADRE DE VIE

Un marronnier remarquable au cœur du Vieux Pays

C'est l'un des plus vieux arbres de la commune : le majestueux marronnier planté au centre du jardin de l'Espace Fontaine a obtenu le label « Arbre Remarquable de France ». Un magnifique spécimen qui cache toutefois la véritable forêt constituée des centaines d'arbres qui font d'Arnouville une ville bien plus verte qu'il n'y paraît.

22 mètres de haut, 3,50 mètres de circonférence à un mètre du sol et une santé de fer : voici la carte d'identité de ce marronnier qui domine les bâtiments de l'ancienne mairie rebaptisée Espace Fontaine, donnant sur le rond-point de la Fontaine. Aucun immeuble alentour ne rivalise en hauteur avec cet arbre aux contours parfaits et aux mensurations assez exceptionnelles pour une variété aussi courante que le marronnier, ou *Aesculus Hippocastanum* pour les plus érudits. Traduisez : châtaignier des chevaux, l'autre nom du marronnier commun. Un arbre que l'on peut qualifier de remarquable par sa situation assez isolée, au cœur d'un ensemble construit assez dense, mais qui a réussi à s'épanouir au fil des décennies, en résistant même aux attaques de la « mineuse », redoutable insecte qui a infesté l'espèce partout en France en pondant ses œufs dans les feuilles de marronniers.

« On ne peut pas très précisément donner l'âge de cet arbre estimé à plus de 125 ans. Il a probablement été planté au centre du jardin à la fin du XIX^e siècle, au moment où le propriétaire, M. Fontaine, alors maire d'Arnouville, faisait don de cette propriété à la commune pour y réaliser la mairie ainsi qu'une école » explique Mathieu Doman, adjoint délégué aux travaux et aux espaces verts.

LABEL « ARBRE REMARQUABLE DE FRANCE »

Un arbre magnifique en pleine force de l'âge, un lieu chargé d'histoire au cœur d'un bel ensemble historique : autant d'arguments qui ont conduit l'association A.R.B.R.E.S (Arbres Remarquables Bilan Recherches Études Sauvegarde) à intégrer ce marronnier dans son inventaire des spécimens les plus remarquables de France, sur proposition de la ville d'Arnouville. Ce label valorise et protège durablement ces arbres qui font ainsi partie du patrimoine collectif. Le marronnier rejoint 70 arbres d'Île-de-France déjà répertoriés, dont le sophora pleureur du parc du château d'Arnouville qui a reçu le label en novembre 2005.

AUX BONS SOINS DE NOS ARBRES

2361 : c'est le nombre exact d'arbres plantés sur le domaine public de la commune. Le patrimoine arboré d'Arnouville comprend 956 arbres d'alignement et 1405 arbres présents dans les espaces verts, sur les ronds-points, aux abords des bâtiments communaux, etc.

Un recensement minutieux réalisé par le service environnement. « Les arbres ont besoin de soins réguliers pour grandir et vieillir paisiblement dans un environnement urbain parfois hostile à la végétation », explique le responsable du service. « Le secret de la longévité et de la santé de nos arbres, c'est la taille. Nous sommes particulièrement exigeants avec les entreprises chargées de la taille en rideau des arbres d'alignement car ce patrimoine végétal est très long à renouveler. »

TRAVAIL DE JARDINIER



La ville exige des tailles dites raisonnées, parfois réalisées manuellement au moyen de coupes-branches comme c'était le cas en milieu de printemps pour les mûriers de la rue Lamart. Un vrai travail d'expert, méticuleux et précis.

Des arbres qui vivent, mais aussi des arbres qui meurent, diminués par l'âge ou meurtris par des chocs divers. À Arnouville, un arbre enlevé est systématiquement remplacé par deux jeunes individus, avec des espèces mieux adaptées au milieu urbain telles que des pyrus ou des aubépines. Platanes et autres peupliers, trop grands arbres aux racines parfois dévastatrices, n'ont plus droit de cité dans les villes.

MILLE COULEURS CÔTÉ FLEURS

- **18 200 bulbes de tulipes, de narcisses, de crocus et de jacinthes ont fleuri au printemps.** Ces bulbes sont renouvelés pour la première saison de fleurissement, au printemps. À ces bulbes, se sont ajoutés 17 770 plants de pensées, pâquerettes et myosotis pour agrémenter l'ensemble des points de fleurissement.
- **13 000 plantes à massif** ont été utilisées pour la saison estivale : gazanie, sauge, penicetium, ipomées. Des variétés sélectionnées chaque année selon leurs couleurs et leur aspect, pour des créations harmonieuses dans l'ensemble de la ville.
- **200 suspensions** sont agrémentées de plantes retombantes (géranium et lierre).
- **50 points de fleurissement** (massifs, ronds-points et espaces verts) sont entretenus par les 23 agents du service environnement.
- **L'eau d'arrosage** provient pour une large part d'un récupérateur d'eau pluviale installé au CTM, d'une capacité de 80 m³.

Le partenaire social des communes

Permettre aux familles de concilier leur vie professionnelle et d'exercer leur fonction éducative : c'est la mission première des Caisses d'Allocations Familiales. Un principe qui se décline dans le cadre de partenariats financiers et techniques établis avec les communes. Pour mieux comprendre, rencontre avec Anne-Marie Huvey, chargée de mission « politiques territoriales » et Josée Rivet, conseillère technique en action sociale à la CAF de Cergy.



Lorsque l'on évoque les Caisses d'Allocations Familiales, on pense immédiatement aux allocations et aides sociales. Mais ce n'est pas la seule fonction des CAF ?

Les Caisses d'Allocations Familiales versent en effet les prestations légales correspondantes à des compléments de revenus (allocations familiales, Aide Personnalisée au Logement) et des revenus de substitution (RSA, Allocation Adulte Handicapé). En complément, chacune des CAF fixe librement son intervention sociale pour répondre au plus près des besoins des territoires dans les domaines spécifiques de la petite enfance, de l'animation de la vie sociale, de l'accompagnement à la parentalité, de l'insertion sociale et professionnelle ou encore du logement. Cette action sociale se matérialise par des aides individuelles aux familles et des subventions accordées aux partenaires (communes, associations, entreprises) pour le développement des équipements destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles. Par exemple, la CAF subventionne directement les crèches, les haltes-garderies, mais aussi les accueils de loisirs et les centres sociaux. C'est à ce titre que la CAF est un partenaire incontournable des communes qui disposent d'un grand nombre de structures et de services, ou des associations qui développent des réponses aux familles dans le cadre des axes prioritaires de la CAF.

Comment s'établit la relation entre la CAF et une commune ?

Lorsqu'une commune crée ou développe des services ou des structures en direction des familles, des subventions peuvent lui être accordées. Nous contribuons à

l'analyse des besoins, nous apportons des conseils afin d'adapter au mieux les services aux caractéristiques de la population. Nous accompagnons les porteurs de projet à la constitution des dossiers de financement. La CAF signe avec la commune des contrats de développement sur le volet petite enfance et jeunesse et apporte des subventions pour soutenir des projets après accord du Conseil d'Administration de chaque CAF départementale. Chaque commune a un interlocuteur privilégié, qu'elle peut solliciter soit pour le développement, soit dans le cadre de l'évaluation de ses actions.

Vos interventions se limitent-elles à l'attribution de ces subventions ?

Pas seulement. Pour la CAF du Val-d'Oise, ce sont 140 agents qui travaillent pour l'action sociale. Une vingtaine d'entre eux apporte expertise et conseil aux communes et 60 travailleurs sociaux accompagnent les familles à des moments clés de leur vie (naissance, séparation, décès d'un conjoint, d'un enfant...). Par ailleurs, nous disposons de données et d'outils d'analyse qui permettent d'évaluer avec précision les besoins spécifiques de chaque commune et à l'échelle du département. Nous venons par exemple de réaliser un schéma départemental d'animation et de vie sociale qui nous a permis de réaliser une photographie précise des structures existantes et des besoins à satisfaire à court et moyen terme sur l'ensemble des territoires du Val-d'Oise.

C'est le cas pour Arnouville ?

Arnouville est une commune qui présente des caractéristiques très particulières. C'est une ville très familiale avec beaucoup de familles nombreuses, une forte progression du nombre d'enfants et une proportion assez importante de mères au foyer. **Nous avons identifié la structure municipale Trait d'Union qui menait quantité d'actions dans le domaine de l'animation sociale** par le biais de notre travailleur social de terrain qui nous a remonté l'information et, de fil en aiguille, **Trait d'Union est devenu le premier Espace de Vie Sociale, géré par une ville, labellisé par la CAF dans le Val-d'Oise**, avec une subvention de 37 000 € pour l'élaboration du projet d'animation locale.

La CAF va soutenir financièrement le projet de réalisation de la nouvelle crèche des Augustines au Vieux-Pays. D'autres projets sont-ils à l'étude ?

Tout au long de l'année 2017, nous avons travaillé avec les services de la ville pour recenser l'ensemble des actions déjà mises en place en matière de politique familiale, de petite enfance, de réussite éducative, de parentalité et d'insertion. Un travail très fin de diagnostic et d'analyse a été mené pour définir une quinzaine de priorités d'intervention sur les 4 ans à venir et faciliter la prise de décision par les élus. Ce partenariat renforcé sera prochainement acté par la signature d'une Convention Territoriale Globale qui simplifiera la relation entre la CAF et la ville d'Arnouville et rendra plus lisibles les actions menées pour les Arnouvillois.

REPÈRES

LA CAF VAL-D'OISE C'EST* :

227 766 ALLOCATAIRES

2 807 000 PIÈCES TRAITÉES

1,4 MILLIARD D'EUROS
DE PRESTATIONS FAMILIALES LÉGALES
VERSÉES

130 MILLIONS D'EUROS
DE PRESTATIONS ET SUBVENTIONS
D'ACTION SOCIALE VERSÉES

60 RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES SUBVENTIONNÉS

62 CENTRES SOCIAUX
SUBVENTIONNÉS

À ARNOUVILLE

16 MILLIONS D'EUROS
DE PRESTATIONS LÉGALES
(FAMILIALES, LOGEMENT, RSA) VERSÉES
AUX FAMILLES EN 2016

700 000 € DE SUBVENTIONS DE
FONCTIONNEMENT AUX STRUCTURES
MUNICIPALES EN 2015

*Chiffres 2017



DEVOIR DE MÉMOIRE

Des commémorations pour se souvenir des tragédies du xx^e siècle

Les mois d'avril et de mai sont traditionnellement marqués par une succession de cérémonies commémoratives qui permettent de rendre hommage aux victimes des deux grandes guerres du siècle dernier, dans une ville qui a choisi de ne rien oublier et de transmettre le flambeau de la mémoire. Cette année 2018 sera également marquée par les célébrations du centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, qui mit fin à la Première Guerre Mondiale (voir article page 21).

28 AVRIL. COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE ASSYRO-CHALDÉEN

La mémoire des 250 000 victimes assyro-chaldéennes du Génocide de 1915 perpétré par les autorités de l'Empire Ottoman est honorée chaque année devant la stèle érigée à l'initiative de la ville, à la gare routière. Les représentants des communes du secteur ont accompagné les responsables de la communauté chaldéenne pour cet hommage désormais traditionnel, suivi d'une prière commune à la mémoire des victimes, en soutien également aux chrétiens actuellement victimes d'exactions dans certains pays du Moyen-Orient.



29 AVRIL. CÉRÉMONIE DE LA DÉPORTATION

Cette Journée Nationale du Souvenir de la Déportation qui se déroule chaque dernier dimanche du mois d'avril, permet d'honorer la mémoire des victimes des camps de concentration nazis pendant la Seconde Guerre Mondiale. Instaurée par la loi du 14 avril 1954, cette journée nationale est chaque année célébrée à Arnouville avec un hommage rendu devant le Monument aux morts du cimetière.



29 AVRIL. HOMMAGE AUX VICTIMES DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN

À Arnouville, la cérémonie du Souvenir de la Déportation précède de quelques heures l'hommage rendu au 1,5 million de victimes du Génocide arménien de 1915. Après la messe célébrée en l'église Sainte-Croix de Varak, les élus du secteur accompagnés de Mme Ghukasyan, représentante de l'ambassade d'Arménie, sont venus apporter leur soutien à la communauté arménienne dans son combat pour la reconnaissance officielle du génocide au travers d'une commémoration émouvante devant la stèle située rue Jean Jaurès.

8 MAI. LE NAZISME VAINCU

Cette cérémonie est un hommage rendu à tous les combattants qui ont contribué à la victoire contre le régime nazi. Soldats français engagés dans les premiers combats de 1939 jusqu'à juin 1940, puis soldats engagés dans les Forces Françaises Libres après l'appel du Général de Gaulle; résistants; soldats des forces alliées. Le 8 mai 1945, la victoire de ces combattants d'horizons divers était actée par la signature de l'acte de capitulation allemande. Une cérémonie citoyenne avec la présence d'une délégation de jeunes du collège Saint-Didier, les établissements scolaires étant systématiquement associés aux commémorations arnouilloises.



18 JUIN. LA NAISSANCE DE L'ESPRIT DE RÉSISTANCE

Arnouville a été choisie cette année pour accueillir la cérémonie départementale commémorant l'Appel historique du Général de Gaulle faisant entrer la France dans la Résistance contre l'occupant nazi. Cette cérémonie présidée par le Préfet du Val-d'Oise, Jean-Yves Latournerie, a rassemblé l'ensemble des associations patriotiques et des corps constitués du département (police nationale, gendarmerie, sapeurs-pompiers, sécurité civile), devant la stèle érigée en mémoire du Général de Gaulle sur l'esplanade de l'Espace Charles Aznavour. Une cérémonie placée sous le thème du devoir de mémoire avec la participation de trois classes de troisième du collège Saint-Didier. A cette occasion, le Préfet, au nom du ministre de l'Intérieur, a décerné la médaille de la sécurité intérieure échelon bronze au chef de la police municipale, Didier Paillard, ainsi qu'à trois de ses agents pour le sang froid dont ils avaient fait preuve lors de la soirée du 13 juillet 2017, dans le cadre d'incidents mettant en cause une cinquantaine de protagonistes.



LES ANCIENS COMBATTANTS PASSENT LE RELAIS AUX JEUNES GÉNÉRATIONS

Bleu blanc rouge : les couleurs du drapeau français sont omniprésentes dans les cérémonies patriotiques. De même que les drapeaux des associations d'anciens combattants portés par des hommes et des femmes très attachés au devoir de mémoire. Qu'il pleuve, qu'il vente, que le froid soit glaçant ou que le soleil soit cuisant, les porte-drapeaux sont toujours au poste pour rythmer les cérémonies et rendre les hommages.

À Arnouville, sont présentes les associations suivantes :

- la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA),
- le Comité des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Unis d'Arnouville,
- l'Amicale des Anciens Marins d'Arnouville, Gonesse, Villiers-le-Bel,
- l'Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,
- Le Souvenir Français,
- l'Association des Médillés Militaires,
- l'Union Nationale de Défense des Intérêts des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Porter un drapeau, c'est un honneur et un engagement que chacun peut accomplir, sans jamais avoir porté les armes. Juste une question d'attachement aux valeurs républicaines et à la mémoire. Vous souhaitez vous engager dans cette démarche : les associations patriotiques vous accueilleront chaleureusement, car elles comptent désormais sur les jeunes générations pour transmettre ces drapeaux du souvenir et faire en sorte qu'ils flottent toujours au vent des hommages.

Pour les contacter, retrouvez toutes leurs coordonnées sur le site de la ville (rubrique « vie associative »)



NE MANQUEZ PAS...

Danses et musiques du monde

La percussion sera à l'honneur de cette nouvelle édition de Danses et Musiques du Monde, organisée par le service culturel en partenariat avec les associations de la ville.

PROGRAMME

17 h

Atelier d'initiation à la percussion pour enfant (inscriptions au 01 34 45 97 19) / Biguy

18h

Orchestre de batucadas et chorales / A Qui le Tour ?

18h55

Danses arméniennes / Croix Bleue des Arméniens de France

19h20

Danses et musiques traditionnelles / Maison Culturelle des Alévis d'Anatolie

19h45

Chorale intergénérationnelle / Espace de Vie Sociale Trait d'Union

20h25

Danses arméniennes / Sassoun

20h50

Danses classique et Modern'Jazz / Conservatoire

21h20

Musique taïwanaise

22h

Danses de salon, en ligne et Zumba / Passion Danse

SAMEDI 30 JUIN À PARTIR DE 17H

ESPLANADE CHARLES AZNAVOUR

ENTRÉE LIBRE ET RESTAURATION SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS : 01 34 45 97 19

CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DE 1918 LA GRANDE GUERRE S'EXPOSE

Du 17 au 28 septembre, l'Espace Charles Aznavour accueillera un «Mini-Musée de la Grande Guerre». Au programme, une exposition et des spectacles sur le thème de la Première Guerre Mondiale.

En cette année du centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale, les commémorations du 11 novembre s'apprêtent à revêtir une symbolique toute particulière. À Arnouville, l'hommage débutera dès septembre avec l'installation d'un «Mini-Musée de la Grande Guerre». Le public pourra ainsi déambuler dans les allées de l'Espace Charles Aznavour pour découvrir une exposition temporaire, retraçant les grands épisodes du premier conflit mondial, au travers de nombreux objets, uniformes, lettres manuscrites... Autant de témoignages des quatre années de souffrance endurées par les valeureux Poilus, toujours bien vivants dans la mémoire collective. Des visites seront organisées pour les scolaires en semaine, alors que les lieux seront accessibles au grand public chaque jour de 14 h à 18 h. L'occasion de découvrir une exposition retraçant la chronologie de la Grande Guerre, de ses prémices jusqu'à l'armistice, le rôle des femmes pendant le conflit, celui des animaux, de l'aviation ou des soldats Indiens, qui ont combattu auprès des alliés. L'opportunité également d'approcher les objets, le matériel ou encore les costumes exposés. Outre l'exposition, deux spectacles vous seront proposés.



THÉÂTRE LE PETIT POILU ILLUSTRÉ

Le *Petit Poilu Illustré* mettra en scène Paul et Ferdinand, deux Poilus, anciennement artistes de cabaret, revenant de l'au-delà pour raconter la Grande Guerre. Une pièce de théâtre aussi burlesque que poétique qui permettra au public de revivre les grands chapitres de l'Histoire à la façon des deux protagonistes.

Lundi 17 et mardi 18 septembre 2018 / 3 séances à destination des scolaires et une séance tout public le 18 à 20h45 en ouverture de saison



THÉÂTRE LA GRANDE BUÉE

Proposé par le Théâtre de la Vallée, le spectacle débute le 1^{er} août 1914 au moment de l'assassinat de Jean Jaurès et de l'entrée en guerre de la France. Il suit le destin de quatre femmes, près d'un lavoir, à l'aube de la Première Guerre Mondiale. Elles

évoquent, au travers de chansons de leur quotidien, le sort de ces millions de femmes qu'une «grande lessive», ou une «Buée» comme on disait encore à cette époque, entraîna dans un conflit qui allait bouleverser le monde.

Vendredi 28 septembre 2018 à 20h45

VOIR LE MONDE EN PEINTURES...

Fin d'année riche en couleurs et en créativité pour les 80 élèves de l'association d'arts plastiques Percept Mème. L'exposition annuelle des travaux des élèves, (enfants dès l'âge de 4 ans, adolescents et adultes) a rassemblé plus de deux cents créations organisées le long d'un parcours découverte et d'un surprenant ciel de dessins. L'association animée par la plasticienne Karine Degiorgis, propose trois cours hebdomadaires adaptés aux différentes tranches d'âge et lancera, à la rentrée, un cours plus théorique d'histoire de l'art sous forme de conférences. Inscriptions à ne pas manquer dans le cadre du prochain Forum des associations.



En savoir plus sur le site Internet <http://percept-meme.monsite-orange.fr/> ou par téléphone au 0688161288

Le meilleur de vos sorties

JUIN

30//06

À partir de 17h / Esplanade Charles Aznavour

DANSES ET MUSIQUES DU MONDE

Troisième édition pour cette soirée d'expression des associations culturelles d'Arnouville.

📍 Entrée libre.
Buvette et restauration sur place

13//07

23 h / Esplanade Charles Aznavour



NOUVEAU

FEU D'ARTIFICE

Traditionnel spectacle pyrotechnique à l'occasion de la fête nationale.

Nouveauté cette année, les enfants pourront participer à une retraite aux flambeaux. Rendez-vous à 21h30, rond-point Gabriel Péri, pour la distribution des lampions. Départ du cortège à 22h.

📍 Entrée libre.

SEPTEMBRE

02//09

Toute la journée / rue Jean Jaurès

TROC ET PUCES

C'est la rentrée avec les bonnes affaires et l'ambiance de la traditionnelle grande brocante d'Arnouville. Nombreuses animations au programme pour égayer cette journée.

08//09

À partir de 10 h / Espace Charles Aznavour

FORUM « ENFANCE, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE »

Les associations arnouilloises, de même que les services municipaux chargés de l'enfance et de la jeunesse, vous accueilleront pour vous renseigner et enregistrer vos inscriptions. Beaucoup de démonstrations et d'animations pour les enfants au programme de ce rendez-vous incontournable de la rentrée.

📍 Entrée libre.



PORTRAIT

Le monde de l'aérien et de la conquête spatiale, c'est à la fois du rêve, de la passion, mais également une multitude de métiers que j'ai choisi de partager avec les jeunes.

Jean-Michel Capron

Président fondateur de l'association DécouvAIRte

Ce pilote instructeur entraîne le grand public dans les coulisses de l'aviation au moyen de ses simulateurs de vol.

Entretien

// Comment est née votre passion pour l'aviation ?

J'ai grandi à Sarcelles et les avions font partie du quotidien des habitants de ce secteur du Val-d'Oise. Certains les détestent à cause du bruit, mais d'autres sont fascinés par ces machines qui symbolisent la performance technologique et les voyages au long cours. Avec mes parents, nous allions souvent à Roissy pour les approcher, mais un aéroport est un espace fermé, inaccessible, frustrant. J'ai ensuite suivi un parcours professionnel dans cette grande famille de l'aviation et je me suis toujours attaché à rendre ce rêve plus accessible. Il y a tant de métiers passionnants, tant d'opportunités de carrières à faire découvrir dès lors qu'on connaît les portes à ouvrir.

// C'est pour cela que vous avez créé une association, quels sont ses objectifs ?

Tout est indiqué dans son nom: DécouvAIRte. Pour beaucoup de jeunes, l'aviation c'est le privilège d'une élite. Mais mon propre parcours a démontré que c'est avant tout une question de passion et de détermination. L'association, qui a tout juste deux ans, a pour objectif d'aller au-devant des jeunes, dans les établissements scolaires, dans les structures qui les accueillent comme la Maison de la Jeunesse d'Arnouville, dans les salons d'orientation professionnelle, pour présenter l'ensemble des métiers de l'aérien et démystifier un univers plus accessible qu'on ne le pense, en matière d'emploi notamment.

// Votre association propose également des séances de pilotage sur simulateur, c'est pourtant un énorme investissement ?

Ce sont des simulateurs mobiles que j'ai construits avec mes moyens propres, en utilisant des logiciels assez courants, comme Flight Simulator, très connu des pilotes virtuels. Mes simulateurs disposent de commandes très proches de celles d'un véritable avion et d'une vision à 180° au moyen d'une projection multi-écrans. J'ai également construit une tour de contrôle virtuelle qui permet de simuler le travail des contrôleurs aériens. Le simulateur est incontestablement très attractif auprès du grand public et des jeunes notamment, qui peuvent prendre les commandes d'un avion de ligne et comprendre les principes de la navigation et du vol aux instruments. Les stagiaires, quel que soit leur âge, sont toujours très impressionnés par cette expérience.

// Votre association s'est fortement développée en deux ans. Comment vous faites-vous connaître ?

L'aviation, c'est un réseau d'entraide très actif. En m'efforçant de faire le lien entre les jeunes et les métiers de l'aérien, j'ai rapidement reçu de nombreux soutiens: des pilotes par le biais de leur caisse de prévoyance, la fondation Airitage, des constructeurs comme Airbus ou Boeing, Aéroports de Paris et la Maison de l'Environnement de Roissy ou des personnalités du monde de l'aéronautique tel François Charita, l'ancien directeur du Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget. Plus récemment, c'est la Fédération Léo Lagrange qui m'a apporté son aide et me permet désormais d'intervenir dans de nombreux établissements scolaires d'Ile-de-France et en région. Un bon pilote trouve toujours son chemin, ce qui conduit parfois à enseigner et transmettre, et c'est aujourd'hui ma voie. C'est un vrai bonheur de pouvoir partager cette passion.

EN SAVOIR PLUS SUR [HTTP://DECOUVAIRTE.FR](http://decouvairte.fr)



L'expression des groupes politiques

L'usage prévoit que la majorité municipale et l'opposition disposent d'une colonne pour leur tribune politique. Devant les difficultés de l'opposition à trouver un terrain d'entente quant au partage de leur espace, il leur a été permis de publier un contenu chacun sur une colonne, à titre exceptionnel et ce pour la deuxième fois consécutive dans un magazine municipal. Je m'attacherai à ce que les règles prévues initialement soient respectées et que les deux groupes d'opposition trouvent un terrain d'entente. **Pascal Doll**

GROUPE DE L'OPPOSITION

ALERTE SUR LA SANTÉ !

Le constat dressé par l'Agence Régionale de Santé, est alarmant en terme d'accès aux soins sur notre secteur. Nos territoires de la grande couronne et encore plus nos villes de l'est du Val d'Oise sont victimes d'une pénurie de médecin généraliste engendrant une désertification médicale croissante.

Dans notre secteur, l'Etat et la puissance publique ont investi des sommes importantes pour le service de santé, notamment avec la construction du nouvel hôpital. Mais malheureusement nous observons que les ressources humaines ne sont pas toujours mises au regard des besoins de nos populations. La période de grève qu'a connu l'hôpital de Gonesse et ses urgences est le triste reflet d'un système de santé et de personnel au bord de l'épuisement. Ce n'est donc pas de plus d'argent qu'il est nécessaire mais de plus de moyens humains.

De plus la fermeture prochaine de la maison médicale près de l'ancien hôpital risque d'accentuer le repli de populations vers des urgences déjà sur-saturées. Les médecins de ville qui arrêtent leur activité ne sont pas forcément remplacés augmentant ainsi la pression sur leurs confrères et les services hospitaliers.

Nous partageons le triste constat de l'ARS, et notons de bonnes intentions dans le projet pour les années à venir. Néanmoins nous sommes inquiets que les moyens financiers et surtout humains soient insuffisamment dimensionnés pour répondre à une demande croissante de l'offre de soin dans un contexte de baisse des dépenses sociales et de santé. Les politiques de santé publique doivent réduire les inégalités entre Paris intra-muros et nos territoires de la grande couronne, nous y veillons.

Les initiatives de certaines de nos villes voisines (Villiers-le-Bel, Goussainville) mettent en place des maisons de santé pluridisciplinaires, afin d'attirer médecins, professions paramédicales. Il est indispensable que le futur cabinet médical propose une offre de soin diversifiée incluant des médecins généralistes.

D'une manière générale, il est important aujourd'hui de concevoir l'offre de santé publique à l'échelle intercommunale. Pour cela nous en appelons à nos représentants intercommunaux afin que les questions de médecine de proximité, de préventions soient inscrites parmi les actions prioritaire de l'agglomération.

A l'approche des grandes vacances nous vous souhaitons de très bonnes vacances.

**S. Lassonde, N. Maatoug, T. Martin
POUR LE GROUPE DES « ÉLU(E)S SOCIALISTES
- ENSEMBLE CONSTRUONS L'AVENIR
D'ARNOUVILLE »**

**Nous vous rencontrons sur RDV
au 06-46-09-20-82
grp.ps.ecaa@gmail.com**

MOBILISATION DANS LES EHPAD, LES URGENCES, LES HÔPITAUX.....

Cette situation a amené le Premier ministre le 12 février dernier à annoncer un plan d'urgence pour l'hôpital et 5 chantiers pour transformer le système de santé.

Son annonce « d'une stratégie de transformation du système de santé », dans la continuité des réformes engagées depuis au moins trente ans, globalise la volonté politique clairement affichée d'adapter « la demande à l'offre ». Objectif qu'il veut atteindre grâce au « virage ambulatoire » et à la e-santé.

Les Projets Régionaux de Santé (PRS 1) de Mme Bachelot n'ont rien à envier aux PRS 2 de Mme Buzyn : L'un comme l'autre ont des diagnostics sur lesquels nous ne pourrions qu'être d'accord, mais l'un comme l'autre sont marqués par le sceau de l'austérité publique, visant au développement de la chirurgie ambulatoire en lien avec des opérations de regroupement ou de restructurations d'établissements de santé.

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé à renforcer le caractère stratégique du PRS en l'inscrivant dans une temporalité nouvelle de 10 ans au lieu de 5 ans auparavant.

Une procédure de **Consultation Publique** pour avis des trois documents constitutifs a été ouverte officiellement pour une durée de trois mois. Nous sommes amenés à nous prononcer sur ces PRS qui ne sont que la déclinaison de la stratégie nationale de santé par conséquent **ils ne répondent pas aux besoins des populations.**

Pour l'ADECR 95 (Association Départementale des élu.e.s Communistes et Républicains), l'ensemble des élu.e.s et des Habitant.e.s doivent avoir connaissance et accès à cette consultation publique.

Les PRS ne doivent pas être valider dans le silence !..

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au Maire, lors du dernier Conseil Municipal, de bien vouloir organiser le débat nécessaire à notre collectivité. Il m'alors informé qu'une réunion s'adressant au conseil municipal était prévu le 5 juin avec un représentant de l'ARS.

Sauf erreur ou omission de ma part, à ce jour rare sont les communes à avoir organisé ce débat nécessaire en direction des conseillers municipaux, aussi je remercie Mr DOLL de l'avoir fait malheureusement sans l'éclairage de l'ARS qui a « brille par son absence ! »

Reste qu'un débat public en direction des Arnouillois.es serait le bienvenu !

**Nicole Gauthier
ELUE COMMUNISTE- FRONT DE GAUCHE,
DU GROUPE « ENSEMBLE CONSTRUONS
L'AVENIR D'ARNOUVILLE »**

**Pour plus d'informations :
Vous pouvez me joindre au 06 80 62 96 03 –
nicolegauthiert@wanadoo.fr**

GROUPE MAJORITAIRE

TOUS ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DE L'EST DU VAL-D'OISE

Un nombre réduit de personnes a participé le 30 mai dernier à la réunion organisée en mairie par la Communauté d'Agglomération pour présenter les orientations du futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Grand Roissy. Cette démarche qui entre dans sa phase de concertation concerne l'élaboration d'un document d'urbanisme commun aux 42 communes de notre nouvelle agglomération. Le SCOT doit permettre de fixer des choix d'aménagement et d'investissement cohérents. On est très loin des préoccupations quotidiennes des Arnouillois lorsque l'on traite de sujets et de projets dont la réalisation s'étendra sur au moins une dizaine d'années, voire plus. **C'est notre mission d'élus que de travailler très activement, dès maintenant, sur les projets à long terme.**

Les premières études ont livré une photographie très contrastée des atouts économiques et environnementaux d'un territoire mêlant de grands ensembles urbains et de vastes espaces naturels encore dominés par l'agriculture, autour de deux grands aéroports internationaux. Un constat en forme de regret : le peu de place laissée aux réalités humaines et sociales de nos communes.

La finalité de ce SCOT, c'est l'urbanisme et le développement harmonieux du territoire.

L'intérêt de nos habitants doit en effet constituer le point de destination de toute démarche politique ou publique.

Ce qui semble clair, c'est que notre commune, au travers des responsabilités confiées à notre Maire, Pascal Doll, dans le domaine des transports et des mobilités, trouve au fil des ans une position influente dans ce vaste ensemble. Le grand projet de réaménagement du pôle gare, autour d'ambition forte en matière de formation professionnelle ; la valorisation du Vieux Pays et de son exceptionnel patrimoine historique ; la prise en compte des problématiques du logement et des transports en sont les témoins.

Arnoville est une commune qui compte, en démontrant qu'il est possible d'apporter la meilleure qualité de vie possible aux populations en gérant avec rigueur un argent public raréfié :

- en gérant les problèmes d'incivilités et de sécurité avec fermeté et sens de la pédagogie ;
- en valorisant tout ce que notre histoire et nos aînés nous ont transmis de meilleur ;
- en accompagnant les familles dans leur difficile mission éducative ;
- en pratiquant une gestion respectée et remarquée par-delà les frontières de notre commune ;
- en utilisant le formidable potentiel de l'action culturelle pour renforcer l'unité et le respect mutuel des multiples communautés de notre territoire.

Symboles de cette volonté nouvelle : la troisième soirée Danses et musiques du monde puis l'animation Ile aux Loisirs pendant lesquelles nous espérons vous retrouver pour échanger et profiter pleinement des temps libres de l'été.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances.

**Claude Fernandez-Veliz,
première adjointe au maire,
POUR LE GROUPE MAJORITAIRE "DYNAMISME ET
EXPÉRIENCE POUR ARNOUVILLE"**

L'ÎLE AUX LOISIRS



Du 16 juillet au 10 août
du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h30
Espace Charles Aznavour